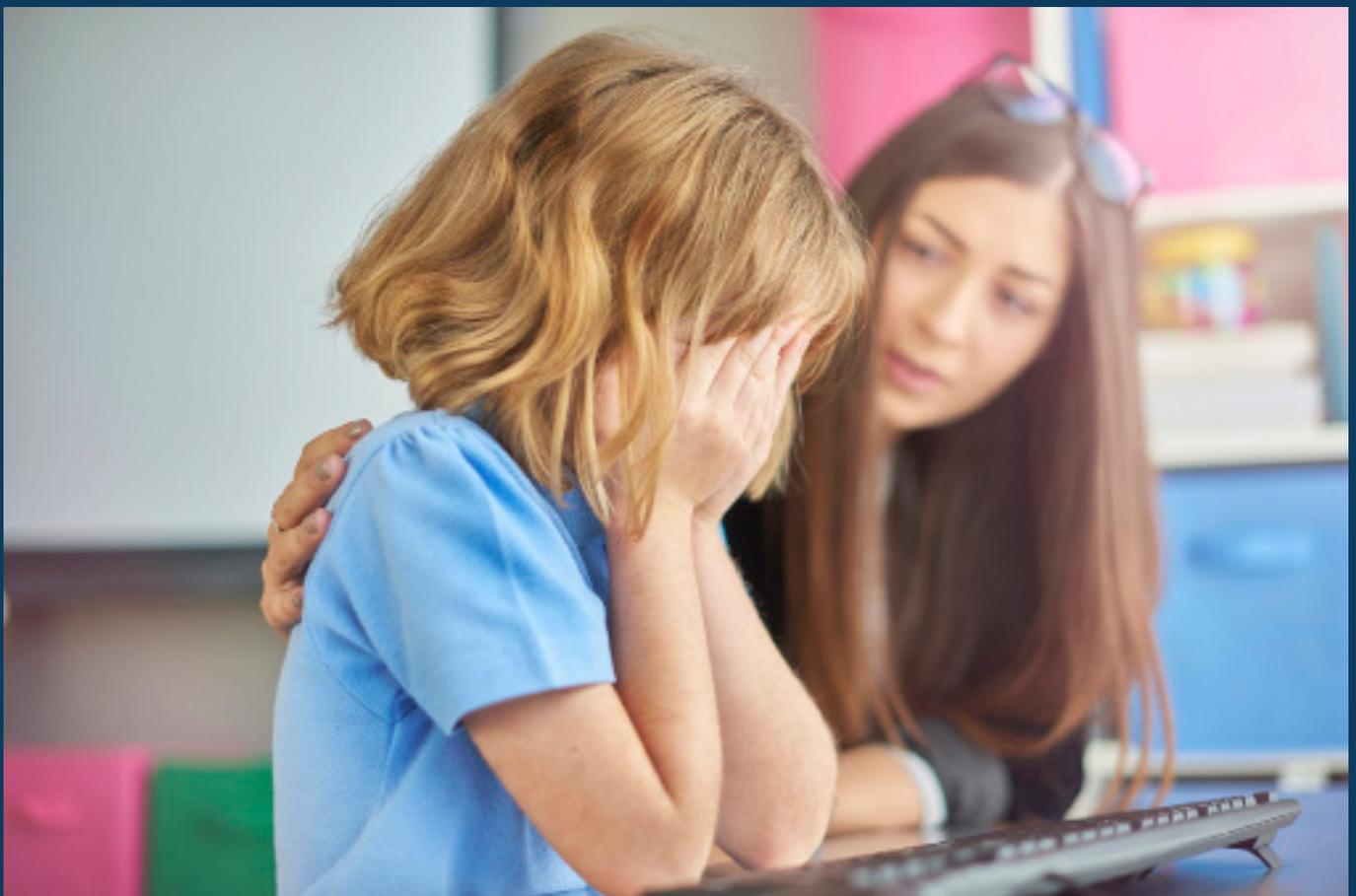


LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le Département s'engage



CONFÉRENCE DE PRESSE

Jeudi 9 novembre 2023

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

www.ain.fr

Lutte contre le harcèlement scolaire

Le Département s'engage

" Le harcèlement scolaire est un fléau à bannir de nos collèges. Sur cette question, le Département ne transigera pas. Depuis 2021, nous avons intégré le harcèlement à notre priorité de mandat « Ambition collégiens » et luttons chaque jour, de toutes nos forces, pour la sécurité des collégiens. Dans ce cadre, nous mettons notamment en œuvre des séances de formation et de sensibilisation de nos 470 agents départementaux qui travaillent dans nos 51 collèges publics, nous lancerons des interventions auprès de l'ensemble des classes de 5^e dans tous les collèges publics et privés couplées d'une exposition itinérante et d'une réunion d'information destinée aux parents. Nous n'avons pas attendu l'actualité tragique des derniers mois pour agir : il faut désormais amplifier la dynamique pour empêcher d'autres drames. C'est ce que nous faisons en partenariat et en concertation avec l'Éducation nationale ".



Véronique Baude

Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux collèges, à l'éducation et à l'enseignement supérieur

10 % des élèves sont victimes de harcèlement scolaire au cours de leur scolarité et un quart des collégiens seraient confrontés à du cyberharcèlement.

Pour lutter contre ce fléau, le Département de l'Ain, en complément des actions mises en œuvre par le Ministère de l'Éducation nationale, a élaboré un plan d'action qui repose sur la formation des agents départementaux des collèges et la sensibilisation des élèves et de leurs parents.

Ce plan départemental de lutte contre le harcèlement, axé sur la prévention, la détection et l'accompagnement, s'inscrit dans le cadre du plan « Ambition collégiens » qui constitue l'un des chantiers prioritaires du Département de l'Ain.

470 agents des collèges formés d'ici la fin de l'année scolaire

470 agents du Département œuvrent au quotidien dans les collèges. Ils sont en charge de l'accueil, l'entretien, la maintenance, la restauration scolaire. Au même titre que le personnel de l'Éducation Nationale, ils peuvent être témoins de harcèlement ou recevoir les confidences des élèves. C'est la raison pour laquelle le Département a entrepris le 18 octobre 2023 la formation de ces agents aux problématiques du harcèlement scolaire. La formation, dispensée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), vise à la fois la prévention et la connaissance des procédures à suivre lorsqu'on est témoin des situations de harcèlement. Des sessions seront réalisées tout au long de l'année scolaire. L'objectif est d'avoir formé les 470 agents départementaux des 51 collèges publics de l'Ain d'ici à l'été 2024.

TÉMOIGNAGES

Franck Rigolet, agent d'entretien au collège d'Arbent : "Je suis plus attentionné"

Franck Rigolet est l'un des premiers agents du Département à avoir été formé à la lutte contre le harcèlement scolaire, il y a deux ans. Il est aujourd'hui "référé sentinelle" : "Depuis que j'ai été sensibilisé, je suis plus attentionné quand je passe dans la cour, les couloirs, au self. Si je vois quelqu'un d'isolé ou qui pleure, j'en parle aux surveillants. Quand il y a un début de bagarre, j'interviens. La formation m'a permis de parler plus ouvertement avec les professeurs et les surveillants. Nous transmettons l'information, ensuite, tout un processus se met en œuvre."

Lucie Lachaux, agent d'accueil au collège d'Arbent : "Beaucoup d'enfants viennent se confier"

Lucie Lachaux assure l'accueil à la loge du collège d'Arbent. Elle a également été formée il y a deux ans. "Beaucoup d'enfants viennent me parler. Ils sont parfois en pleurs, ont besoin de s'isoler car ils ne se sentent pas bien dans la cour. Comme je suis un agent du Département, je ne suis pas censée avoir d'autorité sur les élèves. C'est peut-être plus facile pour eux de se confier à moi. Souvent, ceux qui viennent me voir se sentent seuls, subissent des insultes à répétition, sont mis à part. Ce n'est pas tous les jours, mais cela arrive régulièrement. Je préviens ensuite la hiérarchie de l'établissement qui assure le suivi."

Valérie Hyvernât, agent d'entretien au collège de Ceyzériat : "Avoir un autre regard"

Valérie Hyvernât participait à la première session de formation de l'année scolaire 2023-2024, le 18 octobre dernier. Elle occupe la fonction d'agent d'entretien au collège Lucie Aubrac de Ceyzériat. "Cette formation va me permettre d'être plus attentive, d'avoir un autre regard sur ce qui se passe dans les couloirs ou dans la cour de récréation. Peut-être de plus parler avec les élèves et avec les surveillants. Souvent les professeurs sortent tout de suite, quand nous sommes encore là. Nous pouvons voir des choses qu'eux ne voient pas."

Sensibilisation des élèves et accompagnement des parents

→ Des interventions dans toutes les classes de 5^e

Au début de l'année 2024, les élèves de 5^e suivront des ateliers de sensibilisation. Des intervenants spécialisés sur la problématique du harcèlement échangeront durant une heure avec chaque classe. Ces ateliers sont étalés sur trois ans dans tous les collèges publics et privés du Département (une journée par établissement).

→ Une réunion d'information pour tous les parents et une exposition

A l'issue de la journée, les intervenants organiseront également un débat à destination de tous les parents d'élèves. Une exposition « Stop au harcèlement scolaire » produite par la société Double Hélice sera présentée durant deux semaines, en lien avec les ateliers de sensibilisation, dans chacun des collèges.



Pour signaler une situation de harcèlement ou obtenir des renseignements, contacter le 3018, numéro gratuit, anonyme et confidentiel pour l'écoute des victimes et des familles, disponible 7j/7, de 9h à 23h.

Possibilité de joindre le 3018 par tchat en direct, via Messenger et WhatsApp, et de télécharger l'appli 3018.



CONTACT PRESSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AIN

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr